Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 27 (1894)

Artikel: La certitude chrétienne : son fondement, son développement et ses limites. Chapitre IV, Les limites de la certitude chrétienne

Autor: Raccaud, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379562

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA CERTITUDE CHRÉTIENNE

SON FONDEMENT, SON DÉVELOPPEMENT ET SES LIMITES

PAR

J. RACCAUD

pasteur [1].

CHAPITRE V

LES LIMITES DE LA CERTITUDE CHRÉTIENNE

§ 1er. Les faits étrangers à la conscience.

Nous avons souvent eu l'occasion de constater que tous les chrétiens, y compris ceux qui s'en défendent le plus résolument, accordent à certaines portions de leur Bible une valeur beaucoup moins considérable qu'aux autres. Considérez, pour vous en convaincre, une vieille Bible. Tandis que certains feuillets sont jaunis, salis, froissés par l'usage, une quantité d'autres sont presque neufs, absolument intacts. C'est la preuve que chaque lecteur assidu de la Bible se fait, au moyen des passages que Dieu lui a fait découvrir en les éclairant par son Saint-Esprit, une « petite Bible » au milieu de la grande, une petite Bible qui grossit de jour en jour et qui nourrit sa vie spirituelle.

[1] Voir les livraisons de novembre 1893, janvier et mars 1894. Le lecteur est prié de faire les corrections suivantes : Nov. 1893, p. 537, note 1, ajouter : p. 10 et 11; p. 538, ligne 1, lire : la foi d'autorité; ligne 5 : les lumières d'autrui. Janv. 1894, p. 65, ligne 25, lire : sur le droit et *non* sur le devoir; p. 72, ligne 15, fermer les guillemets après : leur but.

Quelques exemples spéciaux confirmeront cette thèse : nous avons connu un chrétien, partisan convaincu de l'inspiration plénière de la Bible, qui, malgré les déclarations de l'apôtre Paul sur la réserve imposée aux femmes[1] dans les assemblées religieuses, ne se faisait aucun scrupule d'évangéliser avec les jeunes filles de l'Armée du salut. Un autre, en dépit des déclarations de saint Jacques[2], affirmait qu'il ne fallait pas trop insister sur le pouvoir de la prière pour délivrer les fidèles de leurs maladies ; et une chrétienne expérimentée nous confiait un jour qu'elle ne pouvait accepter la doctrine de la prédestination enseignée par l'apôtre Paul[3]. Nous ne discutons pas la valeur de ces restrictions ni leur opportunité ; il nous suffit de constater que la conscience chrétienne ne donne pas à toutes les parties du document de la révélation la même adhésion.

C'est à cette question que nous allons maintenant nous attacher, afin de reconnaître quels sont, dans la Bible, les éléments inassimilables. Adoptant la division proposée par Ed. Scherer dans la *Revue de théologie*[4], nous examinerons à part chacun des deux cas possibles, suivant que « l'enseignement dont il s'agit est contraire à la conscience ou lui est seulement étranger. » Il est vrai que tandis que Scherer s'occupe exclusivement de l'enseignement de Jésus, nous essaierons, généralisant le problème, d'étudier à ce point de vue l'enseignement biblique dans son ensemble. La question demeure exactement la même. Quels sont dans la Bible les faits étrangers et même contraires à notre conscience morale et religieuse ?

Commençons par les premiers. Il semble à première vue que les faits historiques qui occupent dans la Bible une très large place ne peuvent pas devenir pour nous objet de certitude. Comment notre conscience, dont le témoignage est nécessaire, se prononcerait-elle en faveur de la chute miracu-

[1] 1 Cor. XIV, 34, 35. 1 Tim. II, 11, 12.
[2] Jacq. V, 14, 15.
[3] Rom. VIII, 29, 30.
[4] *De l'autorité en matière de foi.* 1850. Vol. I p. 81.

leuse des murailles de Jéricho[1] ? Un fait semblable et une multitude d'autres ne sortent-ils pas de la sphère religieuse, ne demeurent-ils pas en dehors de l'action de la conscience ? Les faits futurs comme les faits passés, ne nous échappent-ils pas ? le témoignage de la conscience pourrait-il s'étendre aux questions eschatologiques ? Ne sommes-nous pas obligés de ranger tous ces faits dans la sphère de ceux qui, vu l'autorité du témoignage qui nous les fait connaître, sont infiniment probables, mais non pas certains ?

Oui, d'après la définition que nous avons donnée, la certitude du chrétien porte tout d'abord sur la transformation qui a été opérée en lui, sur la vie nouvelle qui lui a été communiquée, sur les victoires qu'il a remportées. Quand le chrétien essaie de remonter à la source de cette transformation, il tombe dans la simple hypothèse, dans les probabilités. Si nous en restions là, les conséquences de ce que nous avons établi seraient fort graves. Le chrétien ne pourrait être certain ni de la venue en chair de Jésus, ni de sa mort, ni de sa résurrection.

Mais, nous l'avons immédiatement remarqué, sous peine de n'avoir aucune donnée certaine sur ce qui nous entoure, nous devons quelque peu élargir le sens de notre mot certitude. Le témoignage des sens, rectifié par la raison, nous donne du monde extérieur une connaissance que nous qualifions de certaine. Nous trouvons dans notre conscience l'idée de cause qui nous oblige à attribuer notre impression intérieure à une cause extérieure que nous cherchons à reconnaître. Cette obligation a donc son point de départ dans un besoin de notre conscience. Celle-ci saisit avec joie le témoignage extérieur qui lui permet de calmer les inquiétudes et les doutes qui la tourmentent. Cela lui sera encore plus facile si ce témoignage extérieur lui apparaît comme étant une véritable révélation. La conscience le désire et l'attend, elle le reconnaît et s'en empare. Le travail de l'intelligence doit s'ajouter au témoignage intérieur afin de le justifier et de l'éclairer.

Voici, par exemple, ce qui se passe à propos de l'existence

[1] Jos. 6.

terrestre du Sauveur. Le premier objet de notre certitude est le Seigneur vivant que nous pouvons connaître directement en esprit[1] et qui maintenant agit sur nous par le Saint-Esprit. Nous avons pourtant soif de quelque chose de plus précis, de plus complet. Le document de la révélation se présente. Il nous affirme que le Christ que nous connaissons spirituellement est le même que Celui qui est venu sur la terre pour appeler et relever les pécheurs. Il nous montre comment l'œuvre de notre salut a pu être accomplie. Notre conscience accueille avec bonheur cette affirmation confirmée encore par le témoignage des apôtres et par celui de toute l'Eglise chrétienne. Chacun peut facilement constater en s'examinant lui-même et en examinant les autres, combien la prédication de Jésus « venu en chair[2] » est propre à conduire les âmes au Christ glorifié. Le lien entre les deux est évident ; nous sommes obligés de le reconnaître. Nous parvenons ainsi à la certitude.

Le besoin de la conscience et son adhésion, telle est toujours la base : La résurrection du Sauveur nous est affirmée par de nombreux témoignages dont nous ne songeons pas à diminuer la valeur; elle ne devient pour nous objet de certitude que quand notre conscience nous a, à son tour, affirmé la nécessité et la portée de ce fait[3]. La conscience ne crée pas le fait, elle confirme le témoignage qui est rendu en sa faveur. Le même travail doit se faire à propos de la mort de Jésus[4]. Il peut parfaitement s'effectuer, quoi qu'en dise Scherer[5], à propos des données eschatologiques. Notre conscience saisit avec bonheur la promesse du retour de Christ, elle l'attend avec une absolue certitude. Nous ne pensons pas toutefois que la conscience morale et religieuse nous permette d'affirmer l'exactitude absolue

[1] Cp. 2 Cor. V, 16.

[2] Cp. I Jean, IV, 2.

[3] Cp. *De l'incroyance à la foi.* Evangile et Liberté, 1890, p. 123, col. I Act. II, 24. 2 Cor. XV, 17.

[4] Cp. Philip. III, 10.

[5] Cp. *De l'autorité en matière de foi.* Revue de théologie, 1850. Vol. I p. 83.

de chaque détail, nous devons nous contenter d'une certitude générale. Nous pourrons, pour prendre un exemple concret, affirmer le retour de Christ, l'attendre avec persévérance; mais bien que cette confiance générale soit de nature à confirmer les divers traits par le moyen desquels le retour de Jésus nous est dépeint, nous n'oserions pas affirmer que le Seigneur descendra du ciel « à la voix d'un archange, et au son de la trompette de Dieu[1]. » Ce trait peut être probable, notre conscience ne se faisant pas entendre, nous ne pouvons le tenir pour absolument certain.

Le témoignage de la conscience est nécessaire à la naissance et au développement de la certitude religieuse; nous en revenons toujours à cette vérité centrale. Les paroles suivantes, attribuées à M. le professeur Lucien Gautier, dans le compte rendu d'une séance de la Société de théologie[2], nous paraissent fort significatives. Elles ont trait à une discussion sur la préexistence de Jésus-Christ: « Nous partons de besoins religieux différents.... Je trouve plus de consolation dans la préexistence de Jésus-Christ que sans elle. » On ne peut dire plus nettement que toute certitude est basée sur un besoin, une aspiration de la conscience; on ne peut également reconnaître plus franchement que la conscience ne rend pas chez tous les hommes le même témoignage.

Ces différences ne nous forcent pas à supposer qu'il y a des consciences de diverses natures, les unes appelant vérité ce que les autres appellent erreur. Elles s'expliquent par le fait qu'il y a des consciences plus ou moins saines, plus ou moins réveillées, des consciences dans lesquelles certains besoins religieux ne sont pas encore nés ou sont effacés. La faiblesse humaine est si grande, que nous sommes souvent incapables de garder un souvenir exact, même des chemins par lesquels nous avons passé, des besoins que nous avons ressentis[3].

[1] 1 Thess. IV, 16.

[2] *Evangile et Liberté*, 26 juin 1891.

[3] Cp. l'évolution signalée dans les vues christologiques de M. Astié. *La préexistence de Christ*. Etude par Paul Chatelanat, pasteur. Lausanne, 1892, p. 29.

Gardons-nous de nous laisser aller à des négations précipitées : « Travaillons à l'éducation de notre conscience qui peut-être s'assimilera avec bonheur demain ce que j'aurais été tout disposé à rejeter hier [1]. »

Un très grand nombre de faits demeureront pourtant, par la nature même des choses, en dehors de notre certitude. Maints récits historiques, batailles, miracles, voyages, nous paraissent complètement étrangers à notre conscience ; elle ne se prononce ni pour ni contre. Cherchons à les comprendre toujours mieux, à discerner le but de Dieu, ce qu'il a voulu dire par ce moyen. Par ce chemin nous arriverons peut-être à la certitude. Si nous n'y parvenons pas, les faits en question seront pour nous aussi et même, vu la valeur de la source où nous les puisons, plus avérés que les récits de l'histoire profane ; ils ne seront pourtant pas certains, tant qu'ils n'auront pas été saisis par notre conscience.

Ce ne sont pas seulement les faits matériels, mais aussi bon nombre de faits moraux qui sont étrangers à la conscience. Nous nous rappelons qu'il ne faut pas confondre assimilation et expérience, que la conscience, quand elle est saine, peut rendre témoignage à des vérités qui nous dépassent infiniment ; elle affirme que là est la vérité. Les faits étrangers à la conscience ne sont pas ceux qui dépassent notre expérience, mais ceux qui ne trouvent en nous aucun écho.

Le silence de notre conscience peut venir de ce que l'affirmation qui nous occupe n'a rien de religieux ; il peut provenir aussi de ce que nous sommes trop enfoncés dans le péché pour que nous puissions reconnaître la révélation divine. Notre conscience est engourdie, atrophiée. Certains hommes sont descendus assez bas pour ne pas condamner le mensonge, le vol, l'impureté. Les appels à la véracité, à l'honnêteté, à la pureté les laissent indifférents. Si l'on veut avoir sur eux une heureuse action, il faut commencer par faire naître les besoins, par réveiller la conscience. Plus avancés dans la vie chrétienne, lors même que nous pratiquons sans hésiter les devoirs élé-

[1] *M. Scherer, ses disciples et ses adversaires*, p. 167.

mentaires que nous venons de mentionner, nous pouvons fort bien ne pas connaître encore toute l'étendue des justes exigences divines. Notre conscience ne peut encore s'élever à cette hauteur; elle n'en deviendra capable que plus tard, quand l'esprit de Dieu aura exercé sur elle, d'une manière plus complète, son action salutaire. Dieu ne nous montre que graduellement les devoirs de la vie chrétienne et les péchés qu'il constate en nous. Il fait peu à peu l'éducation de notre conscience. La conscience, dans la marche normale de son développement religieux, devrait voir diminuer de plus en plus le nombre des éléments qui lui sont étrangers dans le document de la révélation.

Cette marche normale ne se réalise pas toujours. D'abord, nous l'avons remarqué, il faut compter, quand on a reçu une éducation chrétienne, avec les illusions qui nous font attribuer une valeur religieuse à des choses indifférentes; puis, dans la vie chrétienne elle-même, il peut se produire des accidents, des reculs. Les chutes du chrétien ébranlent sa certitude et la diminuent. Ne l'avons-nous pas tous éprouvé? Quand nous marchions fidèlement, appuyés sur Christ, nous étions certains de la vérité de l'Evangile, certains que la justification et la sanctification ne sont pas de vains mots; nous étions fermes et heureux... Tout à coup le péché, que nous avions cru vaincu pour toujours, reparaît sous une forme connue, ou sous une forme plus subtile. Nous nous retrouvons abattus, écrasés, meurtris. Tout chancelle. Où donc est notre joyeuse assurance? Elle a été rudement ébranlée. Notre certitude décline. Certaines vérites qui nous paraissaient élémentaires, les premiers rudiments eux-mêmes, nous échappent. Nous sommes moins certains, et nous sommes certains de moins de choses.

Le manque de vigilance est pour beaucoup dans les variations de notre certitude. C'est dans ce sens qu'on peut affirmer que la certitude est avant tout une affaire de volonté, que nous sommes certains de ce dont nous voulons être certains. La volonté ne doit pas nous aveugler, nous faire fermer les yeux à l'évidence, elle doit nous faire étreindre toujours plus fermement la certitude que nous avions une fois possédée, elle nous

pousse à développer notre conscience. Plus nous saurons tenir ferme ce que nous avons, travailler à acquérir davantage, plus notre certitude sera inébranlable, plus elle se développera. Si, au contraire, nous sommes mous, tièdes, lâches, nous verrons notre certitude devenir toujours moins ferme, nous la verrons se restreindre toujours davantage. Rappelons-nous que ce n'est jamais en vain que nous nous laissons ébranler. Celui qui se prive, en refusant de se l'assimiler, d'une partie de la révélation divine, appauvrit sa vie spirituelle : « Otez à l'esprit les conditions de son action, son action cesse; il se retire et le nouvel homme dépérit. Cette pénalité-là, chacun est libre de l'affronter, de la braver ; elle s'exerce immanquablement. C'est là la discipline vraiment infaillible [1]. »

Si nous devons nous garder de nous imaginer que nous sommes certains de choses que nous ne nous sommes pas assimilées, nous devons soigneusement éviter de repousser, sans un examen sérieux et approfondi, une pensée qui nous est proposée par la Bible. Nos doutes doivent, avec le secours de Dieu, devenir pour nous un précieux stimulant ; excitons notre conscience pour qu'elle saisisse tout ce qu'elle peut saisir et pour que nos doutes se dissipent.

§ 2. Les faits contraires à la conscience.

D'après la définition que nous avons donnée de la conscience [2], nous pourrions à la rigueur dire que toute erreur manifeste, une erreur d'observation ou de raisonnement aussi bien qu'une erreur religieuse ou morale, est repoussée par la conscience que nous avons de nous-même. Nous n'insistons pas sur ce fait, car notre but est de nous attacher aux données qui sont opposées à notre conscience morale et religieuse, à notre conscience chrétienne.

Il y a, de toute évidence, dans nos écrits sacrés un certain

[1] F. Godet, *L'autorité des apôtres.* Chrétien évangélique, mai 1891, p. 214, 215.

[2] Cp. Chap. I. § 1.

nombre d'erreurs ; citons par exemple la donnée du livre des Chroniques qui fait le roi Achazia de deux ans plus âgé que son père Joram[1]. Nous en reconnaissons également quand les auteurs bibliques nous donnent pour un même fait, ainsi à propos de la guérison de l'aveugle Bartimée[2], différents détails, de temps ou de lieu, qui s'excluent. Ces erreurs touchent à des faits au sujet desquels la certitude ne nous est pas indispensable. Si, dans ce dernier cas, nous sommes incertains quant au nombre des malades, au théâtre de la scène, nous trouvons, quant aux paroles du Sauveur, le joyau qui donne au récit tout entier sa valeur, le plus complet accord entre nos Evangiles. En est-il toujours ainsi au point de vue moral et religieux, ou bien trouvons-nous, même sur ce terrain, dans le document de la révélation, non seulement des doctrines contradictoires entre elles, mais des doctrines ou des faits qui provoquent la répulsion de notre conscience morale et religieuse?

« La conscience religieuse a, comme la conscience morale, écrit Scherer[3], un à priori absolu, en vertu duquel elle déclare faux tout ce qui lui porte atteinte. Je ne puis pas plus admettre un dogme qui jure avec ma conception des perfections divines, que je ne puis me soumettre à un précepte qui offense en moi le sentiment du bien et du mal. Mon droit ou mon devoir m'apparaît en cette matière, revêtu d'une évidence parfaite. » Cette définition nous paraît cependant par trop insuffisante. Nous l'avons vu, la conscience de l'homme pécheur est une conscience malade, elle pourrait facilement repousser des doctrines vraies, religieuses, parce qu'elle n'en sent pas le besoin ou parce qu'elle est incapable de les comprendre. Il nous semble que les éléments contraires à la conscience morale et religieuse doivent être reconnus à ceci : plus la conscience se développe et s'améliore, plus ils lui paraissent inassimilables.

Des faits, des doctrines semblables, se trouvent-ils dans le

[1] Cp. 2 Chron. XXI, 20 ; XXII, 2.

[2] Cp. Mat. XX, 29 sq. ; Marc X, 46 sq. ; Luc XVIII, 35 sq.

[3] *De l'autorité en matière de foi.* Revue de théologie, 1850, vol. I. p. 81, 82.

document de la révélation ? Bien des auteurs l'affirment[1]. Examinons quelques-uns des cas qu'on peut mettre en avant. La conduite des hommes de Dieu, surtout dans l'ancienne alliance, ne paraît pas toujours d'accord avec la volonté de Dieu. Nous voyons Elie[2] mettre à mort quatre cent cinquante prophètes de Baal, et quand même son but était excellent, — il voulait préserver son peuple de l'idolâtrie, — nous ne pouvons l'approuver, nous, les disciples de Jésus, qui croyons que la vérité doit être défendue par d'autres armes. Bien d'autres traits du même genre pourraient être cités. Notre conscience proteste contre ces actes; mais nous devons avouer que rien ne nous empêche de le faire librement : la conduite d'Elie étant racontée et nullement proposée dans tous ses détails en exemple. D'autres fois la question devient plus délicate. Nous voyons dans une autre occasion Elie (nous choisissons à dessein nos exemples historiques dans la carrière de ce personnage) demander à Dieu d'exterminer deux bandes de cinquante hommes envoyés contre lui. Chose étrange, Dieu répondit[3]. Jésus pourtant empêcha ses disciples de faire la même prière[4]. Y a-t-il contradiction dans la révélation? Notre conscience ne nous montre-t-elle pas que nous n'avons pas le droit d'adresser à Dieu une prière semblable à celle d'Elie lors même que Dieu lui accorda sa demande ?

Nous n'insistons pas sur le conseil donné dans le livre des Proverbes[5] de chercher dans le vin la consolation. Les consciences délicates le repousseront avec horreur. Le cri, cri féroce, de vengeance qui termine un psaume bien connu[6], recevra certainement, et d'une manière bien plus décidée encore, le même accueil. Dans le Nouveau Testament, sous la plume des disciples du Sauveur, nous trouvons aussi des pré-

[1] Cp. L. Monod, *Le problème de l'autorité*, p. 77. — L. Robert, *Des principaux caractères d'une profession de foi*, p. 64. — Ed. Scherer, *De l'autorite en matière de foi*. Revue de théologie 1850, vol. 1. p. 82.

[2] 1 Rois XVIII, 40.

[3] 2 Rois I, 9-12.

[4] Luc IX, 52 sq.

[5] Prov. XXXI, 6, 7.

[6] Ps. CXXXVII, 8, 9.

ceptes étonnants. La conscience d'un disciple de Jésus lui permet-elle de prendre pour guide de sa conduite la parole de l'apôtre Jean recommandant à ses lecteurs de ne pas recevoir dans leur maison, de ne pas même saluer ceux qui n'apportent pas la doctrine de Christ[1] ? Est-ce ainsi que se conduisait Celui qui s'est laissé appeler l'ami des publicains et des gens de mauvaise vie[2] ? Nous pourrions ajouter bien d'autres exemples de ce genre ayant une valeur plus ou moins grande. Nous ne le ferons pas, car notre but n'est pas d'en épuiser la liste, mais simplement de constater leur existence et de les faire reconnaître.

Ces faits et ces conseils que repousse notre conscience morale et religieuse, nous paraissent être soit un degré inférieur de révélation, soit une erreur. Il peut y avoir dans les relations de Dieu avec ses serviteurs ce qu'on a appelé des accommodations, l'Eternel conformant son action au développement de la conscience de ceux auxquels il s'adresse. Nous ne pouvons nous étonner de voir l'Eternel répondre à la prière pleine de foi d'un Elie ; nous ne croyons pas que l'exaucement d'une prière signifie toujours une approbation complète de cette prière. Dieu, si l'on nous permet cette expression, aime mieux fortifier la foi, en montrant qu'il entend et qu'il répond, que de décourager ceux qui s'attendent à lui. Plus tard il éclairera la conscience et apprendra à ses enfants à ne pas lui imposer leurs vues, mais à répéter : « Non pas ce que je veux, mais ce que tu veux[3] ! » Il est également fort possible que certains ordres qui nous paraissent en opposition avec la sainteté de Dieu, lui aient été attribués à tort par l'un ou l'autre des auteurs bibliques.

Le conseil du livre des Proverbes auquel nous avons fait allusion, nous paraît issu d'une conscience encore imparfaitement éclairée. Une conscience plus développée le repousse. Le passage de la seconde épître de Jean dans lequel l'apôtre met ses lecteurs en garde contre les fausses doctrines et les faux

[1] 2 Jean, v. 10.
[2] Mat. II, 19.
[3] Mat. XXVI, 39.

docteurs, nous paraît devoir être jugé de la même manière. Si cette épître est, comme on l'a dit, adressée à une femme veuve et isolée, l'apôtre était en droit de la mettre en garde contre le danger qui la menaçait, mais donner des règles contraires, en apparence au moins, à la simple politesse et par conséquent à la loi suprême de l'amour, c'était montrer une assimilation imparfaite de la vérité qui est en Christ. Quand nous lisons ces paroles, il nous semble retrouver sous les traits du disciple de l'amour, l'ancien Boanergès, qui se réveille.

Quant à la parole du psalmiste, appelant sur des innocents la punition cruelle d'un crime, elle nous apparaît comme une erreur religieuse et morale. Jamais le Dieu saint, le Dieu d'amour n'a voulu quelque chose de semblable.

Il se peut que sur l'un ou l'autre des points que nous avons mentionnés, on propose une interprétation qui les rende acceptables. Nous ne croyons pourtant pas que le document de la révélation devienne jamais, même dans sa partie morale et religieuse, complètement assimilable. Il restera toujours quelques ombres, quelques taches que la conscience signale et repousse. Plus la conscience se développe, plus elle les rejette énergiquement. La certitude chrétienne nous apparaît ici sous une autre forme. Elle n'affirme plus, elle nie; elle est la conviction absolue et inébranlable que tels et tels éléments contenus dans la Bible sont en contradiction avec la révélation apportée par Jésus-Christ. Nous sommes au terme de notre étude, c'est la certitude chrétienne négative.

Il va sans dire que les points sur lesquels nous parviendrons à cette certitude-là seront toujours très rares. Un jugement semblable ne doit pas se porter à la légère. Tant que cela nous est possible, contentons-nous de dire que tel fait, telle affirmation ne trouvent aucun écho dans notre conscience. Retournons-les sous toutes leurs faces; mais s'ils deviennent pour nous une tentation, rejetons-les sans hésiter. Cette condamnation doit être faite avec le secours du Saint-Esprit qui nous préserve du danger; elle n'a qu'une valeur personnelle. Dieu qui sait tirer le bien du mal peut employer ces passages eux-mêmes pour s'adresser à une âme.

Les taches que nous avons mentionnées, infériorités dans l'assimilation de la révélation, erreurs, diminuent-elles la valeur de la Bible? Persuadés du contraire, certains auteurs[1] ont cru pouvoir attribuer les erreurs contenues dans le recueil sacré à une inspiration divine. Une théorie semblable nous paraît des plus dangereuses, elle tend à imputer un mensonge au Dieu de vérité. En revanche, nous sommes prêts à reconnaître que les taches signalées ont, pour l'affermissement de notre foi, une réelle importance.

On entend dire parfois que la Bible est le pape des protestants. Bien des protestants souscrivent, nous en sommes certains, à cette définition. Ils croient avoir besoin d'une autorité infaillible devant laquelle ils font plier, sinon leur vie entière[2], au moins leur intelligence. Les taches évidentes que nous avons reconnues montrent que la Bible n'est pas un pape, un code infaillible devant lequel l'homme n'a qu'à se courber comme un esclave. En face de la Bible elle-même, il demeure un être libre, intelligent, responsable. Il a le droit et le devoir d'examiner, par tous les moyens dont il dispose, les ordres qui lui sont donnés. Sa soumission n'est pas aveugle, elle est éclairée, elle est noble et forte. C'est la soumission qui convient à une créature libre, formée à l'image de Dieu.

Sous un autre rapport encore nous sommes heureux que notre Bible soit telle qu'elle est. Bien facilement les hommes s'égarent, ils tombent dans l'idolâtrie, dont la bibliolâtrie n'est qu'une forme. Il nous est doux de pouvoir nous dire, tout en rendant grâce à Dieu à cause de sa Parole, que notre Père céleste est encore supérieur à la Bible, qu'il est plus grand, plus parfait. Cette pensée nous pousse à hâter de nos vœux la venue de ce jour glorieux où, au lieu de voir confusément, au moyen d'un miroir (la Bible), nous verrons et connaîtrons parfaitement, où nous contemplerons notre Père céleste tel qu'il est. Telle que nous la possédons, la Bible est un trésor inesti-

[1] Cp. Guillaume Monod et même F. de Rougemont, cités par L. Charbonniaud : *De l'inspiration des Saintes-Ecritures*, p. 35, 36.

[2] Des préceptes comme Mat. V, 39-42, Luc XII, 33, sont bien rarement pris au pied de la lettre, même par les théopneustes convaincus.

mable, contentons-nous de ce que nous avons, et rappelons-nous sans cesse que la Bible conduit à Dieu et qu'elle ne le remplace pas[1].

CONCLUSION

Considérons le chemin que nous venons de parcourir. Par le mot certitude, auquel nous donnons son sens strict, nous désignons une assurance inébranlable et parfaite. Cette certitude nous est nécessaire pour que nous puissions sérieusement travailler soit à notre propre salut, soit à celui des autres.

La certitude est avant tout intérieure, elle a sa source dans la modification de notre conscience sous une influence extérieure. Nous disons pourtant, par extension, que la cause qui a agi sur notre conscience, quand elle est clairement perçue, devient objet de certitude.

La révélation de Dieu se concentre dans la personne et dans l'œuvre de Jésus. Elle nous est connue par le témoignage que lui rendent les auteurs bibliques. Le document de la révélation fait briller devant la conscience humaine la vérité religieuse qui lui échapperait sans cela.

La conscience morale et religieuse, une des sphères de la conscience que nous avons de nous-même, peut saisir cette révélation, se l'assimiler et être modifiée par elle. C'est ainsi que nous parvenons à la certitude chrétienne.

La conscience ne saisit tout d'abord dans la Bible que la part de vérité qui répond à ses besoins. A mesure que les besoins augmentent, que la conscience se fortifie, nous devenons capables de nous assimiler la vérité dans une plus large mesure.

Nous sommes certains de ce que nous nous sommes assimilés, seulement de cela. Quand la conscience se tait, nous sommes dans l'incertitude ; quand la conscience repousse avec obstination une partie du document de la révélation, et que pourtant elle se soumet à l'action du Sauveur, nous sommes

[1] Cp. J. Berthoud, *Bref exposé de la doctrine chrétienne*, p. 117.

obligés de reconnaître que nous ne pouvons pas voir dans ces passages une partie intégrante de la révélation divine.

Le fondement de la certitude est donc pour nous la vérité religieuse révélée, assimilée par l'homme. *Révélation* et *assimilation*, ces deux termes sont nécessaires à la naissance et au développement de la certitude ; mais ils lui donnent par leur réunion une base inébranlable. La révélation assimilée, voilà le roc sur lequel nous pouvons en toute sécurité bâtir notre édifice spirituel. Les vents peuvent souffler, les torrents peuvent gronder, s'élancer contre la maison. N'ayez aucune crainte, elle est fondée solidement, elle ne sera pas ébranlée. Ecoutez sur ce point encore le témoignage de Vinet[1]. Il vient de parler des « preuves extérieures, boulevard imposant des révélations chrétiennes, » puis il ajoute : « Le vrai chrétien a une meilleure preuve encore : il a Dieu présent dans le cœur ; il sent à chaque moment l'action de l'esprit de Dieu dans son intérieur. Il aime, il a donc la vérité. Cette preuve n'est pas de nature à se communiquer par des paroles, mais des paroles ne l'ôtent pas davantage. Vous ne lui prouverez pas qu'il n'aime pas Dieu ; et s'il l'aime, oserez-vous bien lui soutenir qu'il ne le connaît pas ? » Laissez donc la science, laissez la critique poursuivre leurs travaux ; elles ne pourront rien contre la vérité. L'incrédulité elle-même viendra se briser, avec toutes les preuves qu'elle prétend entasser, contre celui qui s'est assimilé la vérité religieuse révélée, contre celui qui l'a laissée pénétrer en lui et le transformer par sa puissante action.

Un seul danger menace notre certitude, et ce danger est tout intérieur, c'est le déclin de notre vie religieuse. Quand notre vie religieuse s'affaiblit sous l'influence de tel interdit que nous caressons, ou grâce à l'action que le péché exerce sur nous sans que nous nous en rendions compte, notre conscience proteste. Nous ne pouvons persévérer dans notre mauvais chemin qu'en étouffant sa voix par notre laisser-aller ou par un acte volontaire. Etouffer la voix de sa conscience, c'est ébranler sa certitude, c'est lui porter une atteinte auprès de

[1] *Discours sur quelques sujets religieux* p. 83.

laquelle les plus perfides attaques du dehors ne sont rien. Cela est juste et bien, c'est une des innombrables preuves de la paternelle bonté de Dieu. « Il est juste que si ma vie intérieure s'endort, si le bien-être ou l'amour-propre m'ont envahi, si l'indifférence engourdit et paralyse mes forces, il est juste et il est bon que toute certitude m'échappe et que je me sente chancelant et ne sache plus où me prendre. N'est-ce pas là ce qui me conduira à la vigilance et, quand je n'aurai pas veillé, à l'humiliation, à la lutte, à la prière ? On voudrait des appuis pour les moments où l'appui de l'Esprit fait défaut ; il n'y en a pas ; il ne doit pas y en avoir[1]. »

Semblables à Pierre, au moment où, quittant la barque, il s'élançait à la rencontre du Sauveur, il faut qu'une force mystérieuse et puissante nous soutienne au-dessus des abîmes du doute. Cette force ne nous fait pas défaut, mais il faut que nous nous laissions soutenir par elle. Dès que nous nous relâchons, dès que nous essayons de nous dérober à son étreinte, nous enfonçons. Qu'est-ce qui pourrait mieux que cela faire sortir de notre bouche ce cri salutaire : « Seigneur, sauve-moi[2] » ? Oui, tout est bien ; plus nous apprenons à pénétrer dans le conseil de Dieu, plus nous nous sentons pressés de le louer et de lui rendre grâce.

La certitude, telle que nous l'avons définie, est strictement personnelle. Je ne suis certain, absolument certain que de ce que l'Evangile m'a dit à moi-même, que de l'action qu'il a exercée sur moi personnellement. La vérité révélée que je me suis assimilée, voilà la base sûre, sur laquelle je fonde toute ma vie chrétienne. Le Christ que je connais, le Christ qui m'a sauvé, voilà à qui je m'attache, voilà sur qui je fonde mon espérance pour la vie présente et la vie à venir. Il m'est absolument impossible de prendre un autre point de départ. Comme le dit M. L. Monod en parlant de l'Evangile : Il serait dans une erreur complète celui qui supposerait « que, implicitement et à l'avance, je me suis fait gloire de souscrire à tout ce qu'on

[1] L. Monod. *Le problème de l'autorité*, p. 96, 97.
[2] Mat. XIV, 30.

m'y ferait voir, si bien que si l'on parvenait à me démontrer que l'Evangile enseigne tout autre chose que ce que j'y ai trouvé, c'est à ce que j'y ai trouvé, à ce qui en lui a touché au fond de mon être moral les sources de la vie, à ce qui en faisait pour moi le sens, la valeur et la vertu, c'est à tout cela que je renoncerais, pour persister à m'attacher pieusement à... en vérité, à quoi? à l'étiquette, au mot[1] ? »

L'Evangile tel que le Saint-Esprit l'a expliqué et appliqué à ma conscience, l'Evangile tel que je le connais, voilà le vrai point de départ ; ce n'est pas, cela ne peut pas être l'Evangile comme abstraction, l'Evangile inconnu. Sans doute la conception que j'en ai peut se développer, ma certitude peut s'étendre ; le point de départ se trouvera pourtant toujours dans les expériences faites. Nous ne pouvons que développer ce que nous avons, le posséder toujours mieux. Ceux-là seuls qui sont dans l'erreur, qui ne possèdent que l'ombre et non la réalité de la certitude peuvent poser un nouveau fondement. Ceux dont la conscience a parlé, ceux qui ont senti l'action de la vérité sur leur être intérieur sont à l'abri de changements pareils. Heureux ceux qui ont fait cette expérience bénie, ceux qui possèdent la vérité ne fût-ce que dans une faible mesure. La graine est semée, elle se développera.

La certitude est personnelle. Il nous est impossible de croire pour les autres, il est impossible que les autres croient pour nous. « Je ne fais pas la vérité, mais c'est moi qui l'accepte ou la repousse. Ce qui décide, ce n'est pas mon entourage, ma congrégation, mon Eglise, c'est moi-même, et cela dans toutes les questions[2]. » Disons sans regret adieu aux théories du christianisme de naissance et du christianisme d'état; n'essayons pas davantage de fonder notre certitude sur la foi de notre Eglise, pas plus que sur certaines croyances que d'autres nous imposent ou que nous imposons à d'autres. Que chacun se mette courageusement à l'œuvre, qu'il lutte, qu'il travaille de manière à conquérir la certitude personnelle, la vraie certitude.

[1] L. Monod, *Le problème de l'autorité*, p. 47.

[2] *De l'incroyance à la foi*. Evangile et Liberté, 1890, p. 111, col. 2.

La certitude chrétienne ne s'apprend pas, elle ne s'hérite pas ; chacun la conquiert pour lui-même, par une lutte personnelle, ou bien il s'en passe. C'est le manque d'une certitude réelle et personnnelle qui nous explique l'inquiétude des chrétiens à chaque nouvel effort de la pensée humaine pour étreindre la vérité. Si chacun était fondé sur le roc, il braverait tous les orages. Beaucoup, malheureusement, sont fondés sur le sable, rien que sur le sable, sur la foi d'autorité : autorité de la Bible, de l'Eglise ou que sais-je ? Tout ce qui ébranle leur autorité les ébranle, ils sont sans cesse chancelants, ils n'ont que l'illusion de la certitude et de la sécurité. Il ne faut pas en demeurer à ce point, il faut que les chrétiens soient plus solides que cela s'ils veulent traverser sans accident les périls du temps présent. Il faut que la vérité soit saisie, que la révélation soit assimilée par chacun ; nous ne nous lassons pas de le répéter !

Et pourtant, ne nous imaginons pas que le fait que la certitude est strictement personnelle nous empêche d'agir sur les autres. L'action que nous exerçons n'est certainement pas une contrainte, c'est bien plutôt une inspiration. Nous ne voulons pas faire peser un joug sur les épaules de ceux qui nous entourent, nous voulons les stimuler par notre exemple. Montrons ce qu'est un chrétien qui possède la certitude, soyons fermes, assurés, joyeux, encourageants. Voyant cela les hommes se demanderont à quelle source nous puisons la force, l'assurance, la joie, le courage. Nous le leur dirons, nous montrerons le fondement solide, la révélation assimilée, nous les engagerons à ne pas se lasser avant de l'avoir posé à leur tour. En faisant cela n'accomplirons-nous pas la parole du Maître : « Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux[1] ? »

[1] Mat. V, 16.

THÈSES

I. La certitude est une assurance ferme et positive ; elle seule donne courage et confiance. Elle est nécessaire à chaque chrétien.

II. La conscience est la faculté centrale, celle par laquelle le moi se connaît, celle qui constitue la personnalité. Elle reçoit les impressions du monde extérieur par l'intermédiaire des sens. Elle peut juger ces impressions, s'y soumettre ou réagir. Elle est la faculté d'assimilation. L'homme possède des sens matériels et des sens spirituels. Nous donnons le nom d'esprit (πνεῦμα) au sens par lequel il entre en rapport avec le monde spirituel. Ce sens, admis par chacun, a reçu les noms les plus variés suivant les auteurs qui s'en sont occupés.

III. La certitude est tout intérieure. Elle naît quand la conscience a été affectée par un des sens physiques ou spirituels. C'est par extension seulement qu'on peut dire que les choses extérieures sont elles-mêmes les objets de notre certitude. La certitude intérieure est vague, mais absolument certaine. La formule qui en rend compte est moins assurée.

IV. Lorsque le contact direct entre la conscience et l'objet est impossible, on le remplace par le témoignage. La certitude absolue ne naît que si la conscience peut s'assimiler ce qui lui est ainsi révélé.

V. L'œil spirituel, qui doit éclairer la conscience au sujet des vérités religieuses, ayant été obscurci par le péché, nous ne pouvons parvenir à la certitude religieuse que grâce au secours de Dieu et par voie d'autorité. L'autorité a été définie : Le droit et le pouvoir (suivant les cas : le droit ou le pouvoir) de se faire obéir. Dans ce que nous nommons l'autorité extérieure, l'accent est mis sur le pouvoir ; c'est un témoignage qui s'impose par les garanties qu'il présente. Dans la véritable autorité, au contraire, l'accent doit être mis sur le droit, c'est grâce à sa valeur propre qu'elle gagne l'adhésion de la conscience.

VI. Le témoignage capable d'éclairer notre conscience et d'améliorer notre œil spirituel est la révélation.

VII. Le canon est un fait historique ; il ne doit pas être modifié. Les opinions les plus diverses ont été soutenus au sujet des relations qui existent entre la révélation de Dieu et la Bible : les uns identifient ces deux termes, les autres les séparent complètement. A la valeur historique incontestable de la Bible, s'ajoute sa valeur révélatrice. L'inspiration des auteurs bibliques est évidente, mais ne garantit pas leur infaillibilité.

VIII. Jésus est la Parole de Dieu, la révélation. C'est surtout par sa sainteté qu'il accomplit son œuvre révélatrice. Son autorité est toute spirituelle, elle vient de ce que Jésus parle de choses qu'il voit. La valeur plus ou moins grande des différentes parties de la Bible dépend des relations qu'elles soutiennent avec Christ.

IX. Le Saint-Esprit est l'agent qui prépare la rencontre entre la révélation et la conscience. Il illumine la Bible et stimule la conscience.

X. La conscience morale et religieuse existe chez chacun, mais dans son état naturel elle est aveugle et malade. Comme un estomac malade, elle guérit en s'assimilant une saine nourriture : la révélation.

XI. La conscience saisit dans la Bible la partie de la révélation qui répond à ses besoins. Dès que la rencontre a eu lieu, la foi jaillit. Elle commence par être une simple adhésion de la conscience, elle finit par être une vue véritable. Avec la foi, la certitude peut naître.

XII. Grâce à l'influence de la révélation et à l'action du Saint-Esprit, la conscience s'améliore, elle mérite le nom de conscience chrétienne. Les besoins augmentent et la conscience s'assimile davantage.

XIII. En nous peignant la vie sous toutes ses faces, la Bible stimule le développement de notre certitude.

XIV. La théologie est l'œuvre de l'intelligence qui s'efforce de comprendre la certitude chrétienne. La raison conçoit et

compare, l'imagination tire les lois et fait un système. Le but de ce travail est de faciliter et de stimuler l'assimilation.

XV. Certaines affirmations, certains faits contenus dans la Bible ne trouvent pas d'écho dans notre conscience. Ils ne sont pas pour nous objets de certitude. Parfois la conscience en se développant parvient à les saisir. Ils sont une excitation.

XVI. Il y a dans la Bible quelques erreurs; il y a, dans ce volume, quelques directions, quelques affirmations contenues que notre conscience morale et religieuse repousse absolument. Cela nous prouve que la Bible n'est ni un pape infaillible, ni un objet d'adoration.

XVII. La certitude est strictement personnelle. Elle se communique par voie d'inspiration, non par contrainte. La certitude qui a sa source dans l'assimilation de la révélation divine est absolument inébranlable; le déclin de la vie religieuse personnelle peut seul lui porter atteinte.